



Baisse d'audition ?  
Sourd ou malentendant



Appelez-nous en cliquant

# Les services de la Ville accessibles aux personnes sourdes et malentendantes

Afin de garantir à tous l'accès à un service public de qualité, et dans la continuité des actions menées en matière d'accessibilité, les services municipaux ouverts au public deviennent accessibles à l'ensemble de la population déficiente auditive à compter de ce mardi 15 octobre 2024.

*Publié le 15 octobre 2024*

# Les services de la Ville accessibles aux personnes sourdes et malentendantes via Acceo.

Pour le permettre, la Ville de Guérande fait appel à ACCEO, service connecté de transcription ou d'interprétation en temps réel. Cette solution, totalement confidentielle, permet un accès à des services de Transcription Instantanée de la Parole (TIP), d'interprétation en Langue des Signes Française (LSF) ou de visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC). La démarche est la suivante :

La personne sourde ou malentendante accède à la solution ACCEO via le site internet de la Ville de Guérande : [ville-guerande.fr](http://ville-guerande.fr) (*page d'accueil > rubrique "sur le web"*)

Elle sélectionne l'un des 4 services pour être mise en relation avec un interprète, transcripateur, codeur LfPC ou une solution de transcription automatique Acceo.

La Ville de Guérande reçoit un appel classique et les agents d'accueil n'ont qu'à décrocher le téléphone pour débiter la conversation.

Ce dispositif est en place :

- A l'hôtel de Ville : accueil principal, accueil des services techniques, accueil de l'urbanisme
- Au CCAS de la Ville de Guérande, 11 rue des Saulniers
- A la Maison de la Famille, 22 faubourg Saint-Michel

## Les services d'accueil sont ouverts :

- Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h.
- CCAS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le mardi de 8h30 à 12h et 14h30 à 17h
- Maison de la famille : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h

Pour en savoir plus : [Accessibilité - Ville de Guérande \(ville-guerande.fr\)](http://ville-guerande.fr)

|                                                                                     |                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>HOTEL DE VILLE</b><br>7 place du marché au<br>Bois<br>44350 Guérande<br>Tél : 02 40 15 60 40       |
|                                                                                     | <b>HORAIRES :</b><br>Lun - Ven : 8h30 > 12h<br>13h30 > 17h30<br>Mar : 14h30 > 17h30<br>Sam : 9h > 12h |